

## Formation organisée par le groupe Kinésithérapie Respiratoire

### **Prise en charge des patients atteints d'un Syndrome d'Hyperventilation**

Le syndrome d'hyperventilation (SHV) est une pathologie fréquente caractérisée par une hyperventilation alvéolaire chronique inappropriée aux besoins métaboliques et aux contraintes mécaniques de l'organisme. Le diagnostic de ce syndrome est complexe et la prise en soins de ce syndrome nécessite de la kinésithérapie respiratoire.

Destinée aux professionnels de santé amenés à prendre en charge des patients atteints de syndrome d'hyperventilation, qu'ils soient médecins pneumologues ou kinésithérapeutes, cette formation a pour objectif d'appréhender la prise en soins de ces patients.

Grâce à des ateliers pratiques et de la théorie, cette formation vous permettra de comprendre le SHV, d'évaluer les patients et de mettre en place un traitement adapté, d'en évaluer les effets et de communiquer les résultats au médecin référent.

Une journée dans les locaux de la SPLF : 24/11/2022

Déroulé de la journée

9h00 : Accueil - Introduction

9h30 : Théorie : Physiopathologie et diagnostic du SHV : (Cécile Chenivresse)

10h30 : 2 ateliers associant théorie et pratique : l'évaluation dans le SHV :

- le test de provocation et la capnographie : (Thierry Perez)
- examen clinique, FR, test d'apnée, questionnaire (Gregory Reychler)

12h00 : déjeuner

13h30 : Théorie : revue de littérature sur le traitement du SHV (Bertrand Selleron)

14h00 : 2 ateliers associant théorie et pratique :

- apprentissage hypoventilation volontaire (Gregory Reychler)
- relaxation et contrôle de la respiration (Bertrand Selleron)

16h00 : restitution, discussion, questions réponses

16h30 : fin

---

Tarif : 210 €

**Inscriptions** auprès de Fabienne DUGUET : [f.duquet@splf.org](mailto:f.duquet@splf.org), Téléphone : **01 46 34 03 87**, Fax : **01 46 34 58 27**

**Référence DPCN° 40002200049, session 1, pensez à valider votre DPC.**



## Validez votre DPC 2022

- **Prise en charge des patients atteints d'un Syndrome d'Hyperventilation**  
Référence N° **40002200049**, session 1

### Les étapes à réaliser impérativement pour valider votre inscription :

#### \* Si vous êtes libéral :

- 1) Se connecter à son profil sur [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr)
- 2) S'inscrire à l'action sélectionnée (Cliquer sur « Recherche Actions », saisir la référence de l'action (**40002200049**) puis cliquer sur « Rechercher », cliquer ensuite sur « détail action DPC » puis choisir la session N°1 en bas de la page, puis cliquer sur « s'inscrire »)
- 3) Vous recevrez un mail de l'ANDPC qui confirmera votre inscription

#### \* Si vous êtes hospitalier :

- 1) Envoyer un mail de demande d'inscription à [pneumodpc@gmail.com](mailto:pneumodpc@gmail.com) mentionnant le numéro du programme souhaité. Vous recevrez par retour de mail votre convention.
- 2) Effectuer votre demande de prise en charge auprès du service des affaires médicales de votre établissement et leur faire compléter et signer la convention individuelle de prise en charge des frais de formation DPC
- 3) Après accord de votre établissement, renvoyer la convention complétée et signée par mail à [pneumodpc@gmail.com](mailto:pneumodpc@gmail.com) - Voilà vous êtes inscrit !